

COMENIUS

Programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie



Ensemble, avec d'autres Européens ...

Enquête Comenius - L'Europe à l'école Perspectives 2014-2020

Aurore Delandhuy

Tout ça, c'est possible,
de la maternelle au lycée !



Enquête Comenius: l'Europe à l'école

L'enquête

Quoi?

Une enquête concernant le programme Comenius a été lancée entre le 2 mars et le 31 mai par l'Agence Europe Education Formation France à destination de tous les personnels des établissements scolaires français.

Pour qui?

- ❖ Tous les personnels des établissements scolaires français: enseignant –débutant ou confirmé-, professeur des écoles, directeurs, conseiller d'orientation, documentaliste, etc....
- ❖ Porteur de projet Comenius en cours, en préparation, achevé, ou encore pas encore commencé.
- ❖ Porteur de projet artistique, sportif, solidaire sans portée européenne.

A ce jour, 384 personnes ont répondu à l'enquête.

Pour quoi?

L'objectif de l'enquête est de déterminer des orientations possibles pour la période 2014-2020 en prenant compte des attentes et obstacles que peuvent rencontrer les enseignants et tout particulièrement, les jeunes enseignants.

Comment?

Via un questionnaire en ligne <http://penelope.2e2f.fr/enquete/> diffusé par le biais des DAREIC, du Café pédagogique et parmi les anciens bénéficiaires de bourses Comenius.

SOMMAIRE

❖ Le programme Comenius en chiffres	3
❖ Statistiques de l'enquête.....	4
❖ L'école et l'Europe : quelles attentes?.....	5
❖ Quels sont les obstacles?.....	11
❖ Quelles pourraient être les solutions?.....	16
❖ Conclusion.....	20

❖ Le programme Comenius en chiffres

En 2007, l'Agence 2e2F a engagé pour le programme Comenius près de 83% des fonds disponibles (soit 9 507 647 euros sur 11 454 996 euros de budget total pour toutes actions confondues) et seulement 59% pour l'année 2008 (soit 8 054 090 euros sur 13 651 000 euros de budget total).

Concernant les partenariats scolaires multilatéraux (entre au moins trois établissements), on comptait 616 actions de partenariats pour l'année 2007, 357 pour 2008 et on estime à 458 les actions de partenariats pour l'année 2009.

Les bourses de formation continue (une à six semaines dans un pays européen) quant à elles augmentent de manière constante: 683 en 2007, 682 en 2008 et près de 1500 en 2009 selon des estimations.

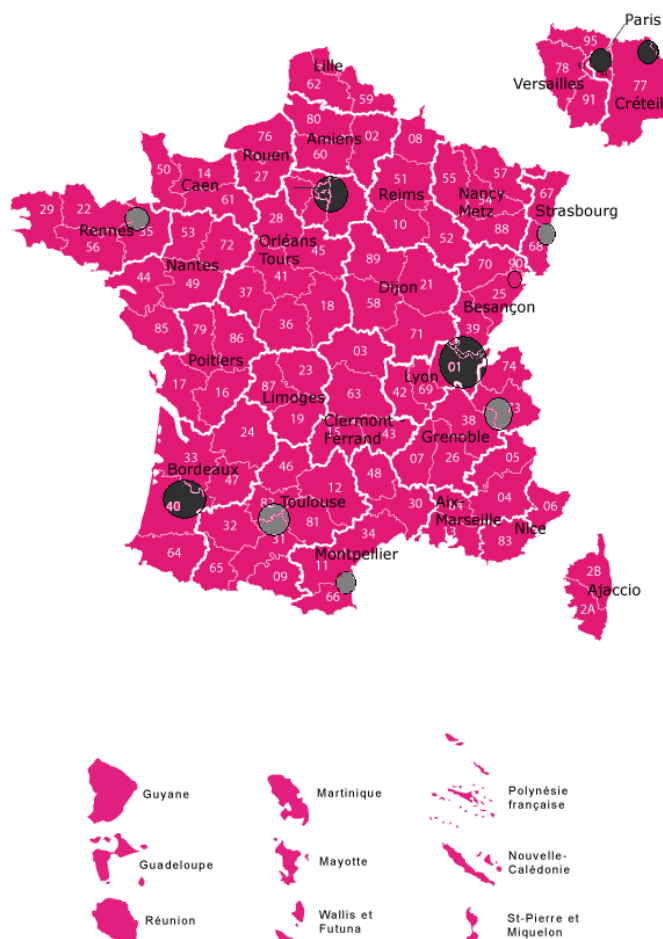
Statistiques de l'enquête

❖ Combien ont répondu?

384 personnes ont répondu à l'enquête.

❖ Quelle est la répartition des réponses par académie?

Aix-Marseille	2%
Amiens	1%
Besançon.....	4%
Bordeaux.....	6%
Caen	0%
Clermont-Ferrand	0%
Corse	0%
Créteil	5%
Dijon.....	0%
Grenoble	9%
Guadeloupe	2%
Guyane.....	0,6%
Lille.....	1,6%
Limoges	0%
Lyon	11%
Martinique	2%
Montpellier	3%
Nancy-Metz.....	1%
Nantes.....	2%
Nouvelle-Calédonie.....	0,6%
Nice	4%
Orléans-Tours	1%
Paris	15%
Poitiers.....	4%
Reims	1%
Rennes	4%
La Réunion	3%
Rouen.....	0%
Strasbourg.....	4,2%
Toulouse	11%
Versailles.....	2%



❖ Quel est le statut des personnes interrogées?

Enseignant de langues vivantes	29%
Enseignant d'autres disciplines, y compris documentaliste	35%
Professeur des écoles	29%
Directeur, principal, proviseur	15%
Conseiller d'orientation	0%
Personnel administratif	3%
Inspecteur, Conseiller pédagogique	3%
Formateur	4%

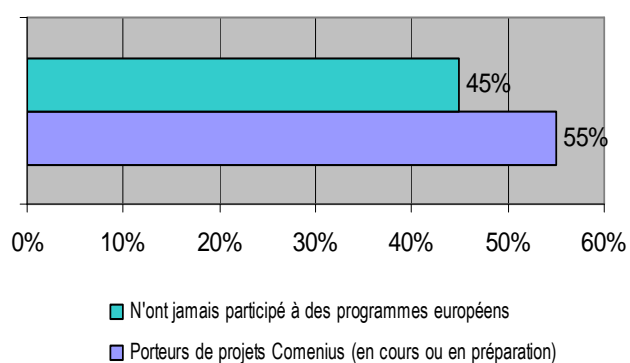
❖ Débutant, confirmé?

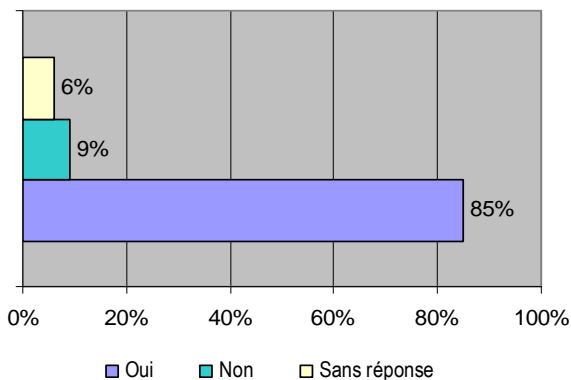
Les jeunes enseignants (moins de 5 ans d'expérience) restent sous-représentés (11%) par rapport aux personnels éducatifs de plus de 10 ans d'expérience (69%) ainsi que ceux qui ont entre 5 et 10 ans d'expérience (20%).

❖ Quel est le pourcentage de personnes ayant déjà mis en place des projets Comenius ?

Près de 60% des personnes interrogées ont déjà bénéficié de subventions dans le cadre de programmes européens : Comenius pour la très grande majorité (90%).

Un peu plus de la moitié (55%) sont porteurs de projets Comenius de partenariats scolaires (en cours ou en préparation), ce qui signifie que **la moitié** des personnes interrogées (45%) n'ont jamais participé à des programmes européens d'éducation et de formation.





Cependant, parmi les personnes qui n'ont jamais participé à des programmes européens, une très large majorité (85%) se déclare intéressée à la création d'un projet de partenariats scolaires européens.

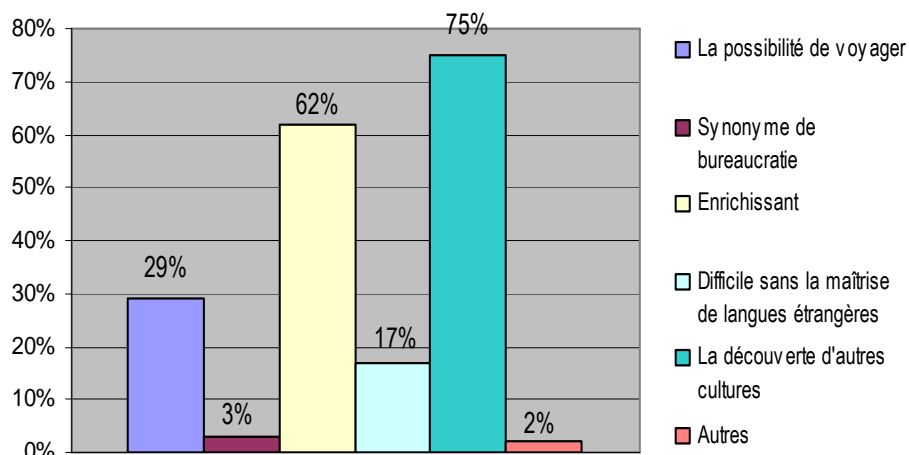
Ces premiers résultats confirment l'enquête réalisée par **Curiosphère.tv** en avril dernier nommée « Mieux connaître le regard du monde enseignant sur l'Europe et l'Education » (cf. liens).

Les renseignements donnés par ces personnes seront analysés tout particulièrement dans cette étude, afin de déterminer les attentes et obstacles possibles à la création de partenariats scolaires.

L'école et l'Europe : quelles attentes?

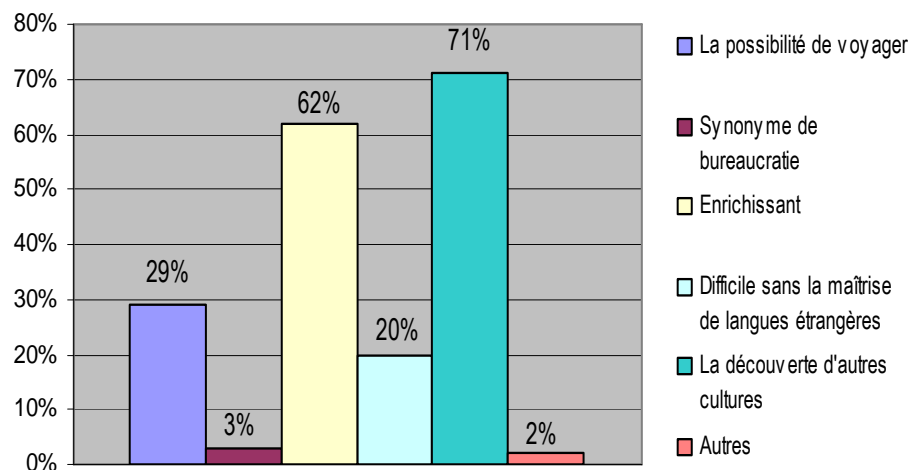
❖ Découverte de nouvelles cultures et un travail enrichissant

Amener l'Europe au sein de l'école, c'est avant tout la possibilité pour les $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées de faire découvrir aux élèves de nouvelles cultures. Loin des clichés d'une Europe compliquée, bureaucrate (3%) et inaccessible, le travail entre européens y est perçue avant tout par près de 60% des personnes interrogées comme enrichissant, voire essentiel pour comparer et améliorer les différents systèmes scolaires européens.



Aucune différence n'apparaît entre les réponses de ceux ayant déjà bénéficié auparavant de bourses européennes et ceux qui n'ont jamais été porteurs de projets européens. L'opportunité de découvrir d'autres cultures (3/4 des réponses) et de réaliser un travail enrichissant (62%) restent les principaux avantages d'un travail entre européens.

En revanche, la barrière de la langue dans un travail entre européens apparaît clairement dans les réponses de personnes non porteuses de projets (20%).

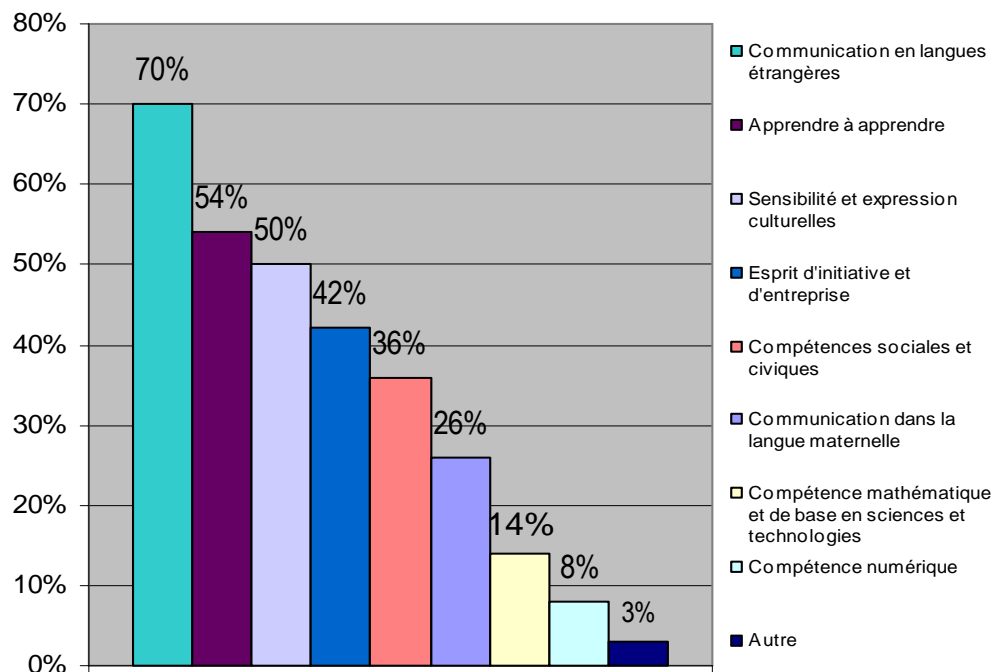


❖ Un travail entre Européens pour travailler les compétences clés

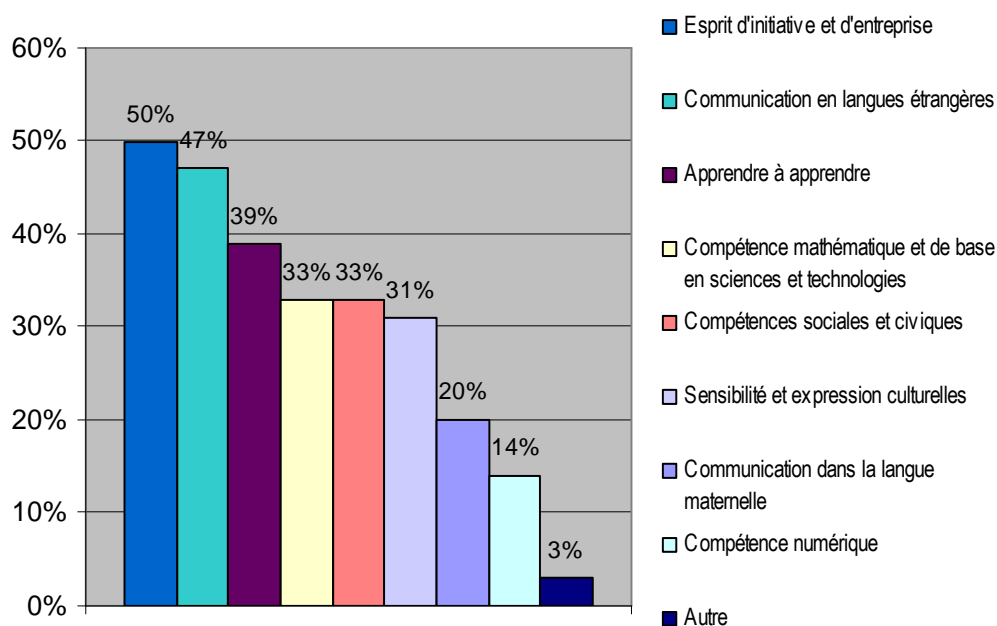
La quasi totalité des personnes interrogées (99%) reste intimement persuadée de l'intérêt d'un travail entre européens, afin de développer les compétences clés (8) établies le 18 décembre 2006 par le Parlement européen et le Conseil européen, comme les compétences, « en tant que connaissances, aptitudes, et attitudes fondamentales pour chaque individu dans une société fondée sur la connaissance »¹ : à savoir la communication dans la langue maternelle (1), en langues étrangères (2), les compétences mathématiques et de base en sciences et technologies (3), les compétences numériques (4), la capacité à apprendre à apprendre (5), les compétences sociales et civiques (6), l'esprit d'initiatives et d'entreprise (7) et la sensibilité et expression culturelles (8).

¹ Recommandation du Parlement européen et du Conseil, du 18 décembre 2006, sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie [Journal officiel L 394 du 30.12.2006].

Les principales compétences qui font le plus défaut aux élèves selon les personnes interrogées sont la communication en langues vivantes (70%), la capacité à apprendre à apprendre (54%) et la sensibilité et expression culturelles (50%).

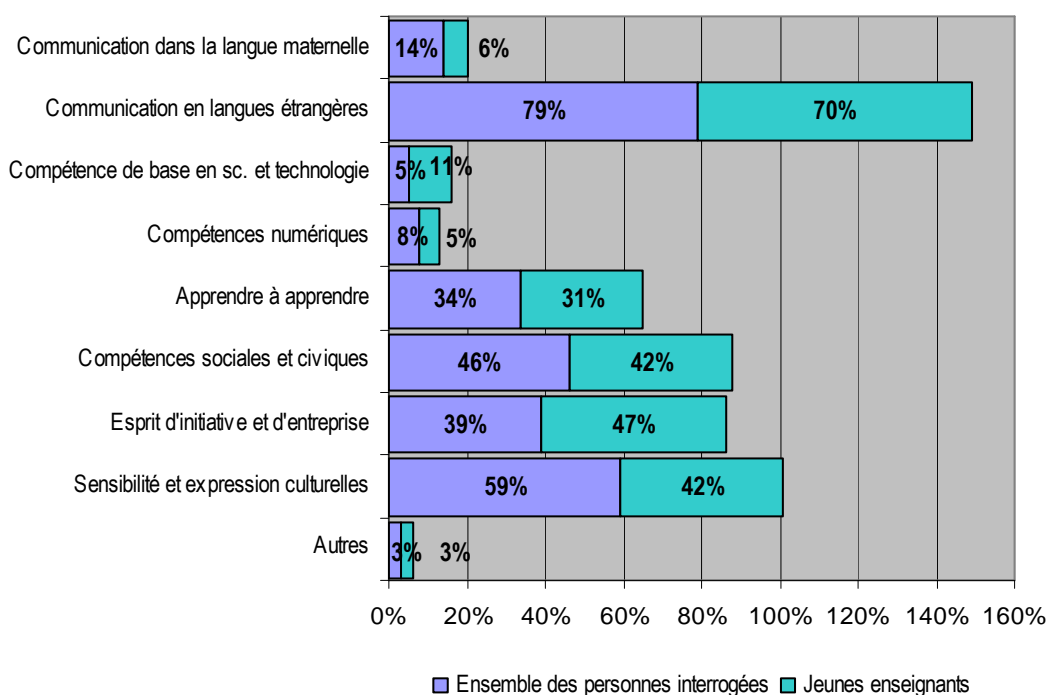


Ces données changent de l'avis des jeunes enseignants. Dès lors, c'est l'esprit d'initiative et d'entreprise qui est clairement indiqué comme faisant le plus défaut aux élèves (50%), avant la communication en langues étrangères (47%) et la capacité à apprendre à apprendre (39%).



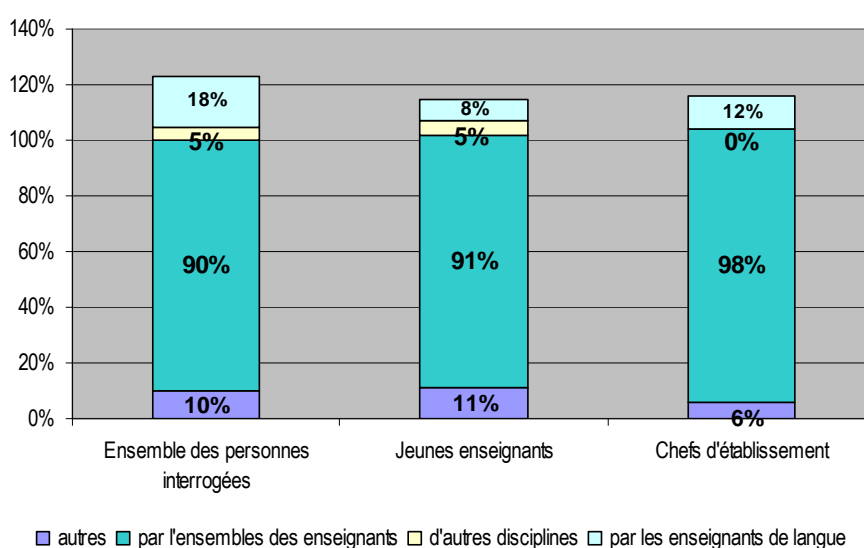
Enfin, à la question si un travail entre européens permettrait de mieux travailler ces compétences et lesquelles, la réponse varie sensiblement : plus des 3/4 des personnes interrogées voient l'apport d'un travail entre européens surtout dans l'apprentissage de langues étrangères, et nettement moins pour les compétences scientifiques et technologiques (5,50%). Il s'agit pourtant d'une des priorités éducatives de l'Union européenne. Ainsi, les compétences liées à l'interculturalité, expressions culturelles (59%), compétences sociales et civiques (46%) sont plus à même d'être travaillées entre européens.

Sur cette question, les jeunes enseignants expriment une opinion différente : ce sont principalement les langues étrangères (70%), l'esprit d'initiative (47%) et les compétences sociales et civiques (42%) qui pourraient être travaillés au niveau européen.



	Ensemble des personnes interrogées	Jeunes enseignants
Communication dans la langue maternelle	14%	6%
Communication en langues étrangères	79%	70%
Compétence de base en sc. & technologies	5%	11%
Compétences numériques	8%	5%
Apprendre à apprendre	34%	31%
Compétences sociales et civiques	46%	42%
Esprit d'initiative et d'entreprise	39%	45%
Sensibilité et expression culturelles	59%	42%
Autres	3%	3%

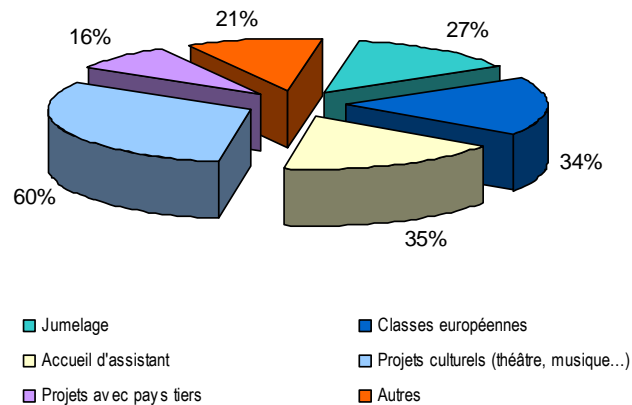
L'apprentissage des langues étrangères semble sans surprise être au cœur d'un travail entre européens, au détriment des compétences numériques (8%) et surtout scientifiques (5,5%). Cette proportion se retrouve dans le statut des porteurs de projets. A la question, « *Pour vous, les échanges scolaires entre pays européens doivent être portés surtout par ... ?* », près de 90% des personnes interrogées répondent l'ensemble des enseignants et 17% les enseignants de langues contre 5% les enseignants des autres disciplines. La même idée est exprimée par les chefs d'établissements et les jeunes enseignants: la très grande majorité (98% et 91% respectivement) estime que le projet doit être porté par l'ensemble des enseignants et non plus seulement les enseignants de langues (12% et 8%). Les enseignants de langues n'ont donc plus l'apanage des projets européens.



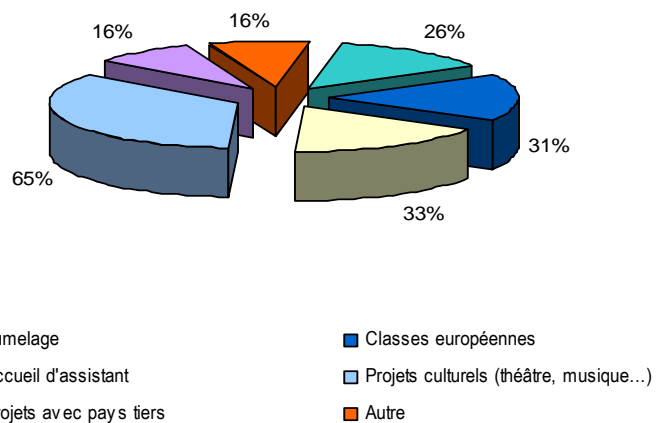
❖ Un intérêt pour un partenariat scolaire européen et des projets existants

Près de 60% des personnes interrogées ont déjà bénéficié de subventions dans le cadre de programmes européens : Comenius pour la très grande majorité (90%) ou Leonardo. Sur les 40% des personnes restantes qui n'ont pas participé à des programmes européens dans le cadre scolaire, 90% se déclarent intéressés par la création de partenariats entre écoles européennes.

D'ailleurs, à la question « existe-t-il d'autres projets (hors Comenius) au sein de votre établissement? », la très grande majorité des établissements mènent déjà des projets, que ce soit d'ordre culturel (61%), classes européennes (36%) ou des projets avec des pays tiers (14%). Dans une moindre mesure, à peine 2% des établissements créent des partenariats hors cadre via l'e-twinning. Il s'agit là d'une initiative qu'il faut encourager dans les prochaines années.



Les jeunes enseignants qui ont répondu à l'enquête mènent eux aussi des projets (hors Comenius), principalement des projets culturels (65%) ou des classes européennes (31%).



En conclusion, il existe un intérêt marqué pour la création de partenariats scolaires européens. A ceci s'ajoute le fait que la grande majorité des établissements mènent des projets –culturels, sportifs, solidaires- hors Comenius. Ainsi, on observe un terrain favorable pour donner une envergure européenne à la plupart des projets en cours dans les établissements.

Quels sont les obstacles?

❖ Réticences des enseignants à travailler en équipe, au travail pluridisciplinaire?

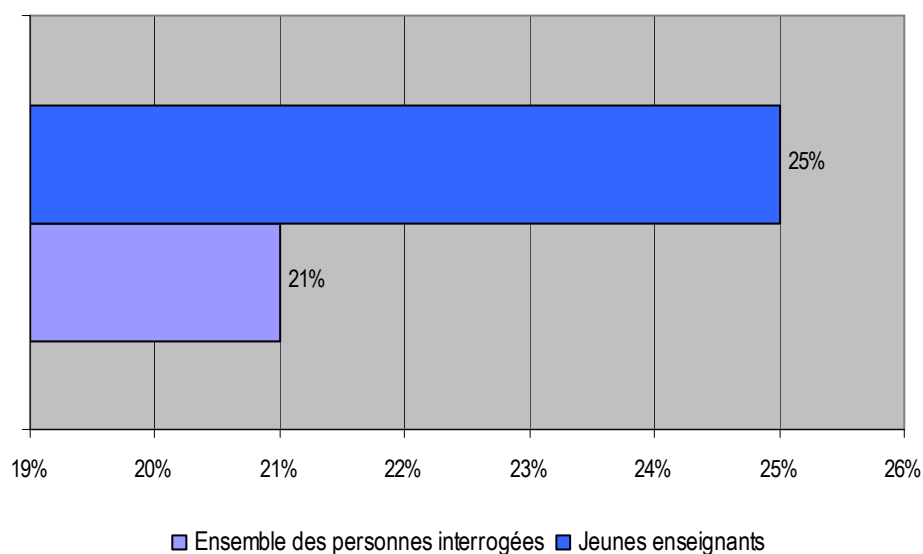
Non

Les $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées déclarent avoir l'habitude de travailler avec des collègues d'autres disciplines dans son établissement. Les jeunes enseignants montrent la même tendance au travail pluridisciplinaire (76%). Concrètement, ce travail pluridisciplinaire se traduit principalement par la conduite des TPE, la concertation entre équipes, l'échange de service, les classes européennes, etc....Il ne semble donc pas que les réticences des enseignants à travailler en équipe constitue un des obstacles à la création de partenariats scolaires européens.

❖ Difficultés en langues étrangères et en particulier en anglais ?

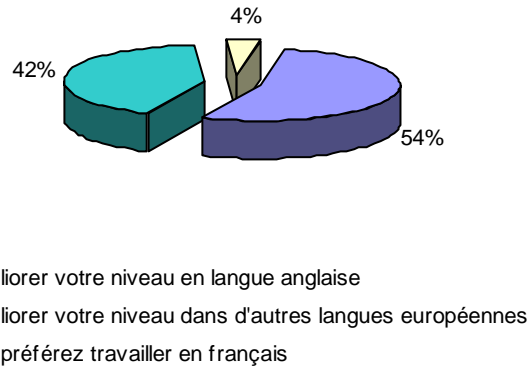
Non

Contrairement aux idées reçues, la communication en langues étrangères n'est pas considérée comme un obstacle majeur à la constitution d'un partenariat scolaire. A la question « *Selon vous, quelles pourraient être la ou les difficultés majeures dans la gestion d'un partenariat?* », ils se sont que 21% à considérer comme obstacles les problèmes de langue et de communication entre les partenaires, $\frac{1}{4}$ des personnes qui ne sont pas porteurs de projets européens (Comenius).

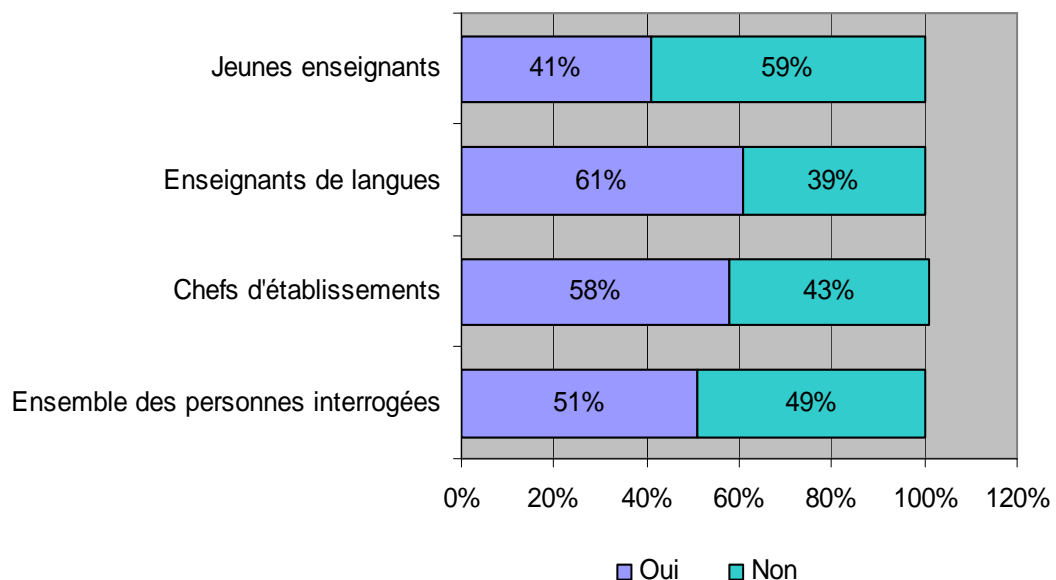


De même, seuls 17% des personnes interrogées -soit une minorité- estiment difficile un travail entre européens sans la maîtrise de langues étrangères. Il ne s'agit donc pas en soi d'un obstacle majeur à la constitution de partenariats scolaires.

Concernant la langue travaillée au sein des partenariats scolaires, c'est sans surprise la langue anglaise (54%) au détriment d'autres langues européennes moins usitées (42%).



L'apprentissage de plusieurs langues européennes semble cependant une priorité dans l'enseignement, pour la moitié des personnes interrogées. Le pourcentage augmente de l'avis des chefs d'établissements puisqu'ils sont 58% à considérer le multilinguisme comme une priorité dans l'enseignement. Enfin, logiquement, ce sont les enseignants en langues vivantes qui sont les plus convaincus de la nécessité d'enseigner plusieurs langues européennes (61%).

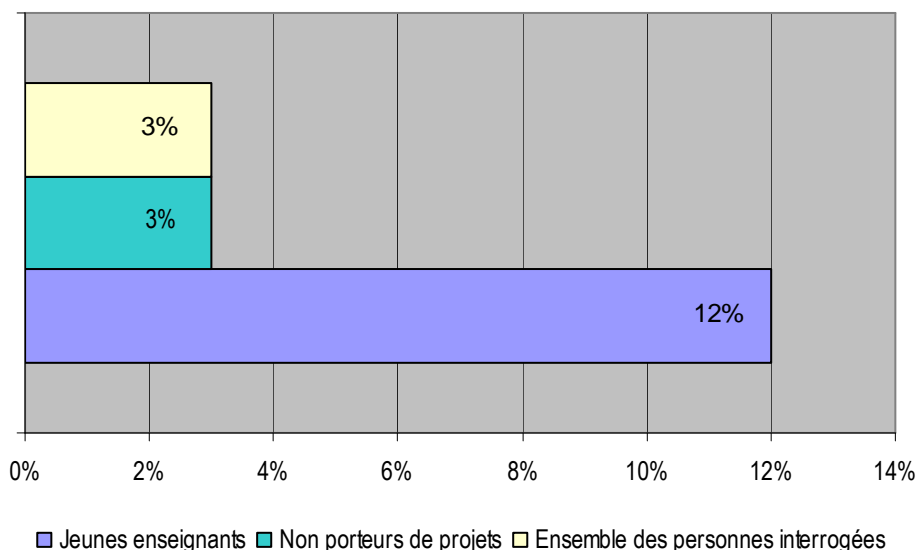


❖ Lourdeur des démarches administratives ?

Non

Les démarches administratives propres aux projets européens sont souvent critiquées comme étant trop lourdes. La question avant le lancement de l'enquête était de savoir si cela constituait véritablement un obstacle dissuasif à la création d'un partenariat scolaire. A la question du travail entre européens, seules 3% des personnes interrogées considèrent celui-ci synonyme de bureaucratie. On obtient un pourcentage similaire pour les personnes qui n'ont pas bénéficié de bourses Comenius et qui ne sont pas porteur de projets.

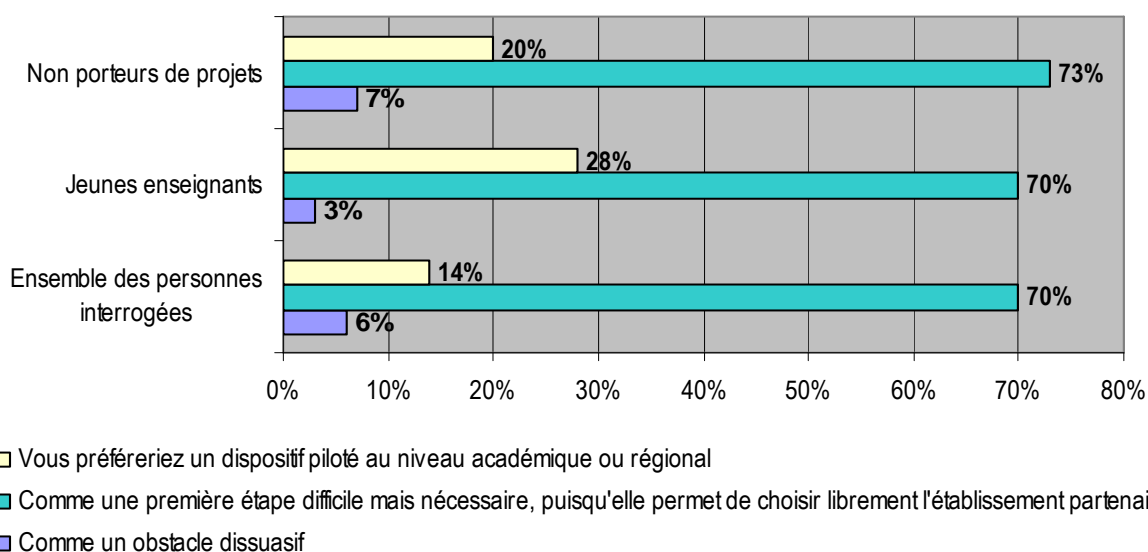
Cependant, c'est chez les jeunes enseignants (inférieur à 5 ans) que le pourcentage est le plus important (12%).



En conclusion, les démarches administratives ne semblent pas être considérées comme un obstacle majeur à la création d'un partenariat scolaire. Ainsi, près des 3/4 des personnes interrogées considèrent la recherche de partenariats scolaires comme une première étape certes difficiles, mais nécessaire, puisqu'elle permet de choisir librement l'établissement partenaire.

Au cours de l'enquête avait été posée la question de la mise en place d'un dispositif au niveau régional ou académique, qui orienterait les écoles vers deux régions européennes spécifiques, sur une période de deux ans et un budget défini. Le choix de l'école partenaire restait quant à lui à la discrétion de l'école française, mais dans la région choisie. Il s'agit là d'un dispositif qui n'existe pas : l'intérêt était avant tout de déterminer si la recherche d'écoles partenaires constituait un obstacle dissuasif.

Ainsi, seuls 14% des personnes interrogées se sont déclarées à faveur d'un tel dispositif, contre 20% pour les personnes qui ne sont pas porteurs de projets Comenius et 28% pour les jeunes enseignants.



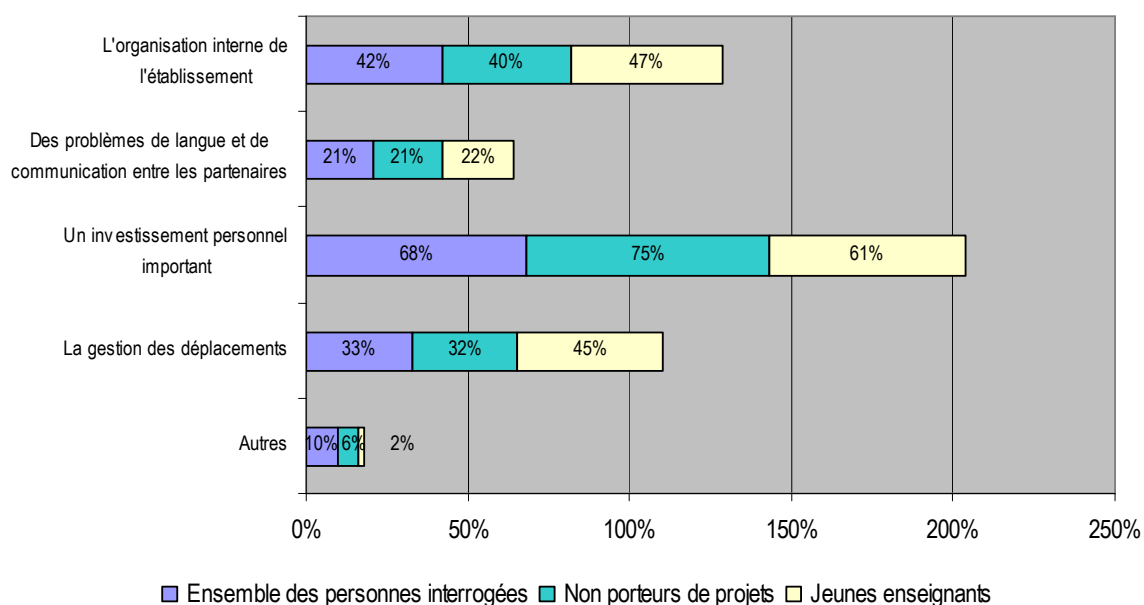
Quelles sont les raisons évoquées au choix du dispositif au niveau régional ?

En premier lieu, il s'agit de gagner du temps et de faciliter les démarches administratives inhérentes à la recherche d'écoles partenaires. De même, le dispositif permettrait selon les réponses des personnes interrogées de diminuer la notion de « risques » pour la constitution de partenariats scolaires. Cela permettrait aussi de diversifier les partenariats scolaires existants, vers des pays européens moins sollicités ; ou au contraire pour certains, bénéficier du poids et du réseau de la région/académie pour créer des partenariats avec des écoles de pays plus sollicités que d'autres (le Royaume-Uni concrètement).

❖ Un investissement personnel important ?

Oui

Le principal obstacle réside dans l'investissement personnel important qu'il est demandé à l'enseignant porteur de projet (68%) et le manque de reconnaissance du travail apporté à la création du partenariat scolaire : « *ce genre d'expérience n'est pas assez valorisée par les inspecteurs, cela demande beaucoup d'énergie* », déclare une des personnes interrogées. Suite à cela, ce sont des problèmes liés à l'organisation interne de l'établissement (42%) et la gestion des déplacements (33%) qui sont évoqués.



Pour les personnes qui ne sont pas porteurs de projet Comenius, l'investissement personnel important reste pour les 3/4 la difficulté majeure, avant l'organisation interne de l'établissement et la gestion des déplacements.

Enfin, s'agissant des jeunes enseignants, l'investissement personnel reste le principal obstacle, lié à la gestion des déplacements et l'organisation interne de l'établissement.

❖ Concurrence des heures supplémentaires (pas d'heure pour les projets)

Oui

Nombreuses sont les personnes interrogées à évoquer les difficultés liées aux remplacements de professeurs absents lors des déplacements dans les écoles partenaires.

Quelles pourraient être les solutions?

❖ Encourager le travail interdisciplinaire au sein des établissements

Evoqué plus en amont dans les résultats de l'enquête, les $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées déclarent avoir l'habitude de travailler avec des collègues d'autres disciplines dans son établissement.

Or dans les commentaires libres, nombreuses sont les personnes expliquant que leur est parfois « *difficile d'impliquer l'ensemble des personnels dans un projet: personnel enseignant et non-enseignant* » dans un projet de partenariat scolaire. L'implication de l'ensemble de l'équipe pédagogique semble être primordiale à la réussite d'un échange scolaire, voire « *impératif* » pour certains : « *Ces projets doivent recevoir l'adhésion d'une grande partie des personnels et interlocuteurs, car ils demandent un vrai investissement de chacun à son niveau. Par exemple, il y a eu plus de 50 personnes qui nous ont aidés de très près à l'accueil de nos partenaires.* »

Les personnes qui n'ont jamais réalisé de projets Comenius semblent projeter les mêmes craintes, principalement les **difficultés à mobiliser et motiver l'équipe pédagogique**. Beaucoup sont « *convaincus de la richesse que peut apporter un projet Comenius et qu'il est souvent difficile de trouver l'énergie nécessaire afin de faire bouger l'équipe pédagogique.* »

Ainsi, **encourager le travail interdisciplinaire au sein des établissements serait une des priorités afin de faciliter la création de partenariats scolaires.**

❖ Créer des heures Comenius 1h/semaine

Comme analysée précédemment dans l'enquête, une des difficultés majeures selon un grand nombre de personnes interrogées (70%) se trouve être liées aux remplacements de professeurs absents lors des déplacements dans les écoles partenaires. Beaucoup rencontrent de « *plus en plus de mal à [se] faire remplacer et partent la plupart du temps pendant [leurs] vacances pour remédier à ce problème* ».

De même, les rigidités d'organisation au sein d'un établissement peuvent être un obstacle, car il en devient « *presque impossible de modifier les groupes classes pour travailler en projet, de bouger l'emploi du temps pour accueillir ou rencontrer des intervenants, etc.* ». Ainsi, **la création d'heures Comenius pour le porteur de projet principal pourrait simplifier et favoriser les partenariats scolaires européens.**

La même idée est exprimée par les personnes non porteuses de projets Comenius. Les difficultés de remplacement sont réellement un obstacle - lors de visite de projet ou de la venue de partenaires-, principalement dans l'enseignement du premier degré. Pour certaines personnes, il serait « *indispensable d'avoir une personne pour laquelle la fonction soit clairement définie comme correspondant Comenius et qu'elle dispose d'horaires libres pour remplir cette fonction* ».

❖ **Encourager la reconnaissance du travail apporté à la création de partenariat**

Près des $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées déclarent l'investissement personnel important comme principal obstacle à la création de partenariats scolaires. Plus précisément, **c'est le manque de reconnaissance du travail apporté qui pose problème.** Certains qualifient un partenariat scolaire « *d'enrichissement personnel certain* », « *d'une extraordinaire expérience tant pour les jeunes que pour les enseignants* », mais soulignent le fait que « *la charge de travail est énorme et qu'elle n'est pas forcément reconnue par les collègues de l'établissement ou dans sa carrière* ». Un autre témoignage d'une enseignante corrobore cette idée : déjà porteur d'un premier projet Comenius, cette enseignante souhaite en proposer un second à son chef d'établissement, sous réserve de son appui, c'est-à-dire pour les présences auprès des collectivités et de la hiérarchie, dans le travail de communication, dans l'accueil des partenaire et sur la reconnaissance du travail fourni. Celle-ci ajoute qu' « *on se sent souvent bien seuls face à un projet de cette ampleur, aussi génial puisse-t-il être* ». Ainsi, **le label européen des langues** pourrait être mis en avant pour valoriser le travail effectué au niveau de l'établissement.

Quant aux jeunes enseignants, peu se sont exprimés sur ce point précis, mais **il est difficile pour certains d'être porteur d'un projet Comenius « avec un plein temps et peu de temps libre en début de carrière. »**

❖ Echanger les pratiques et expériences Comenius au niveau académique

Certaines personnes qui ne sont pas porteurs de projet Comenius déclarent « *difficile à la fois d'avoir accès aux informations concernant le programme Comenius* » et « *de convaincre les autres enseignants de la richesse d'un tel projet* ». Pour cela, il serait intéressant de **mettre en place au niveau académique par le biais des DAREIC** (les délégués académiques aux relations européennes et internationales) **des réunions d'information annuelles sur les projets Comenius en cours dans l'académie**. Elles seraient l'occasion de faire part des expériences qui ont réussies, des obstacles et difficultés rencontrées et les répercussions pour les élèves et les écoles concernées.

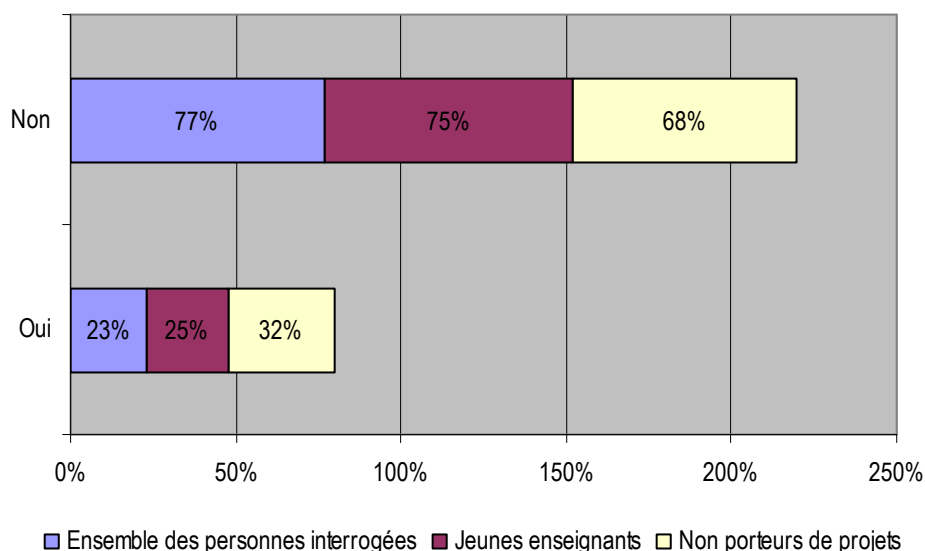
❖ Développer la communication autour de l'e-twinning

L'e-Twinning est une action transversale du programme intégré de la Commission européenne "Education et formation tout au long de la vie" (EFTLV). Il consiste en une opération de jumelage électronique entre établissements scolaires européens des premier et second degrés. Il peut aider à la recherche d'écoles partenaires européennes et déboucher -si les écoles partenaires le souhaitent- sur un projet de partenariat bilatéral ou multilatéral. Il a l'avantage d'être très flexible dans sa gestion et devrait être encouragé.

❖ Quelles mesures pour mieux investir la subvention ?

Au cours de l'enquête avaient été soulevées la question des partenariats scolaires multilatéraux (entre trois établissements) et de la subvention octroyée. Celle-ci peut s'élever jusqu'à 25 000 euros par établissement (du côté français) et couvre les frais de déplacement des élèves, des enseignants, les différents projets, etc.... La question était de savoir, de l'avis des personnes interrogées, si l'argent pouvait être mieux investi au profit des élèves ?

Près de 77% des personnes interrogées sont satisfaites de la subvention octroyée, 9% ne se prononcent pas et 23% sont de l'avis qu'elle pourrait être améliorée. Quant aux jeunes enseignants, la proportion reste sensiblement identique : ils sont 25% à penser que la subvention pourrait être mieux investie, contre 75%. Enfin, le pourcentage augmente de manière significative de l'avis des personnes qui ne sont pas porteuses de projet : 32% déclarent qu'elle pourrait être améliorée, contre 68%.



Comment ? **En augmentant le nombre de mobilités pour les élèves** de l'avis des porteurs de projet, ou encore en l'utilisant « *pour réduire la participation des familles aux séjours d'élèves* ». D'autres souhaiteraient utiliser une partie de cette subvention pour « **stimuler le travail bénévole des professeurs de langues qui sacrifient beaucoup d'énergie et de temps afin de mettre en place des échanges** », ou **en équipant les écoles de matériels informatiques performants**.

Cette idée revient dans les commentaires des personnes qui ne sont pas porteurs de projets Comenius. Certains souhaiteraient investir davantage dans du matériel informatique performant plutôt que dans des déplacements pour élèves et enseignants encadrant : « *Dans ma classe, je n'ai pas de connexion internet ; je n'ai même pas d'ordinateur alors ne rêvons pas d'un vidéo projecteur et de dialoguer en direct ou en différé avec une autre classe européenne !* ».

Concernant les jeunes enseignants, certains émettent le souhait d'investir cette subvention « *pour faire baisser les effectifs par classe et permettre ainsi aux élèves de pratiquer plus et mieux les langues étrangères* ».

Les quelques points à retenir de l'enquête...

...quant aux attentes envers un travail entre européens :

- ❖ Découverte de nouvelles cultures et un travail enrichissant
- ❖ Un travail entre Européens pour travailler les compétences clés
- ❖ Un intérêt pour un partenariat scolaire européen et des projets existants

...quant aux obstacles rencontrés par les porteurs de projet :

- ❖ Pas de réticences à travailler en équipe, au travail pluridisciplinaire
- ❖ Pas de difficultés en langues étrangères et en particulier en anglais
- ❖ Lourdeur des démarches administratives
- ❖ Un investissement personnel important
- ❖ Concurrence des heures supplémentaires (pas d'heure pour les projets)

...les améliorations possibles :

- ❖ Encourager le travail interdisciplinaire au sein des établissements
- ❖ Créer des heures Comenius 1h/semaine
- ❖ Encourager la reconnaissance du travail apporté à la création de partenariat
- ❖ Echanger les pratiques et expériences Comenius au niveau académique
- ❖ Développer la communication autour de l'e-twinning

QUELQUES LIENS

- ❖ Le site de l'Agence Europe Education Formation France – Programme Comenius

www.europe-education-formation.fr/comenius.php

- ❖ Sondage Europe Education : quelles réalités pour les enseignants ?

Disponible sur **Curiosphère tv**

Réalisé du 2 au 17 avril 2009 par le cabinet d'études Trajectoires Reflex

www.curiosphere.tv/ressource/22538-sondage-europe-et-education/page_url=/index.cfm

- ❖ Vidéos sur l'Europe & l'éducation : des exemples et témoignages en vidéo sur l'impact des programmes européens

www.curiosphere.tv/ressource/22538-sondage-europe-et-education/page_url=/index.cfm